

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 09378

Numéro SIREN : 508 354 453

Nom ou dénomination : 10 MEDIAS

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2021 sous le numéro de dépôt 20559

R.C.S. NANTERRE B 508 354 453

10 MEDIAS

**Siège social : 123, rue Jules Guesde
92300 Levallois Perret**

COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2019

Copie certifiée conforme,

Le Président
Michel MOULIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. MOULIN". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'M' at the beginning.

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Adresse de l'entreprise 123 RUE JULES GUESDE

92300 LEVALLOIS PERRET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 5 0 8 3 5 4 4 5 3 0 0 0 7 0

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, 13 11 22 2019		N-1 13 11 22 2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé	(I)	AA					
Frais d'établissement *		AB	AC				
Frais de développement *		CX	CQ				
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	135 060	4 601		4 601
Fonds commercial (1)		AH	AI				
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK				
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AL	AM				
Terrains		AN	AO				
Constructions		AP	AQ				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS				
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	11 752 2 245	9 507		
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT				
Autres participations		CU	CV	7 600	7 600		7 600
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	10 000	10 000		10 000
TOTAL (II)		BJ	BK	169 013 137 305	31 708		22 201
Matières premières, approvisionnements		BL	BM				
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				4 151
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	468 407	468 407		439 868
Autres créances (3)		BZ	CA	255 668	255 668		215 056
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	289 902	289 902		23 061
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	17 162	17 162		17 162
TOTAL (III)		CJ	CK	1 031 140	1 031 140		699 298
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations	(V)	CM					
Ecarts de conversion actif*	(VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 200 152 137 305	1 062 847		721 499
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	10 000	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :					Créances :

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

2

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3...2.5.0.0.0.0.....)	DA	3 250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(5 119 490) (5 243 584)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 193) 124 093
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
		DL	(1 871 683) (1 869 490)
		DM	
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DN	
	Avances conditionnées	DO	
		DP	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DQ	
	Provisions pour charges	DR	
DETTE (4)		TOTAL (I)	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 597 459 2 197 459
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	94 281 98 800
	Dettes fiscales et sociales	DY	147 546 182 736
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	95 244 111 994
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	EC 2 934 530 2 590 989
	Ecart de conversion passif *	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 062 847 721 499
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 934 530 393 530
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	336	FB		FC	336	944	
	Production vendue	FD	40 238	FE		FF	40 238	62 758	
	biens*	FG	1 459 337	FH	700	FI	1 460 037	1 103 198	
	services*					FL	1 500 611	1 166 900	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 499 911	FK	700	FM			
	Production stockée*					FN			
	Production immobilisée*					FO	21 714	730	
	Subventions d'exploitation					FP	702	227	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FQ	1 839	31 512	
	Autres produits (1) (11)					FR	1 524 866	1 199 369	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FS			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FT		(28)	
	Variation de stock (marchandises)*					FU			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FV			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FW	527 870	552 618	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FX	1 064	6 738	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FY	405 033	342 797	
	Salaires et traitements*					FZ	128 759	133 314	
	Charges sociales (10)					GA	493	17 367	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GB			
			- dotations aux provisions			GC			
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	1 604	434	
	Autres charges (12)					GF	1 064 824	1 053 241	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	460 042	146 129
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GL			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GM			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP			
	Défauts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences positives de change					GR			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
Total des produits financiers (V)						GT			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GU			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GV			
	Différences négatives de change					GW	460 042	146 129	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
	Total des charges financières (VI)								
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS						Néant <input type="checkbox"/>		
						Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC					
Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	462 235		36 547		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG					
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	462 235	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(36 547)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						HJ		
Impôts sur les bénéfices *						HK	(14 512)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	1 524 866	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	1 075 276	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	(124 093)	
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO					
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY					
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG					
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	833		468		
		- Crédit bail immobilier	HQ					
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH					
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ					
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK					
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX					
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC					
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)		RD					
	(9)	Dont transferts de charges	A1	702		227		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)						Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe						462 235		
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N	
							Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

31/12/2019

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS										Néant	*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
INCORP.		Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8		
INCORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	139 661	KE	KF
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 752	LC		LD	10 000
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
FINANCIERES	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	1 752	LO		LP	10 000
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	7 600	8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
CORPORELLES	Prêts et autres immobilisations financières					1T	10 000	1U		IV	
	TOTAL IV					LQ	17 600	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	159 013	ØH		ØJ	10 000
	CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
	INCORP.		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	139 661	1X	139 661	
	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	11 752	MU	11 752	
FINANCIERES		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
		Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III	IY		NG		NH	11 752	NI	11 752	
		Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
CORPORELLES		Autres participations	IØ		ØX		ØY	7 600	ØZ	7 600	
		Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
		Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	10 000	2G	10 000	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	17 600	2H	17 600	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	169 013	ØM	169 013	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : | 3 1 1 2 2 0 1 9 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1	1	2	3	4	5	6	
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

	-
	=

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purgement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>10 MEDIAS SAS</u>												Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CY			EL			EM			EN				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II			PE			135 060			PG						
Terrains			PI			PJ			PK			PL				
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ				
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX			PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG				
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK				
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 752		QM	493		QN			QO 2 245				
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT				
TOTAL III			QU	1 752		QV	493		QW			QX 2 245				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			QN	136 812		QP	493		QO			QR 137 305				
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES									
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	TOTAL I		M9			N1	N2		N3			N4				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II		N7	N8		P6			P7			P8				
Terrains			Q2	Q3		Q4			Q5			Q6				
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1		R2			R3			R4				
	Sur sol d'autrui		R7	R8		R9			S1			S2				
Inst. générales, agencement aménagements des const.			S5	S6		S7			S8			S9				
Inst. techniques mat. et outillage			T3	T4		T5			T6			T7				
Autres immobilisations corporelles	Inst. galeries, agencements aménagements divers		U1	U2		U3			U4			U5				
	Matériel de transport		U8	U9		V1			V2			V3				
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et informatique, mobilier		V6	V7		V8			V9			W1				
	Emballages récupérables et divers		W4	W5		W6			W7			W8				
TOTAL III			X2	X3		X4			X5			X6				
Frais d'acquisition de titres de participations																
TOTAL IV	NL						NM									
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ		NR		NS			NT			NU				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)					
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*															
Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations												SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant à la fin de l'exercice 4		
		Dotations de l'exercice 2	Reprises de l'exercice 3					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G		4H		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
		Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
		Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
		TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	- d'exploitation	UE	UF				
		- financières	UG	UH				
		- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

Formulaire obligatoire (article 53)

A du Code Général des Impôts

Néant ***EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <u>10 MEDIAS SAS</u>		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
		1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 000	UV	10 000	UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	468 407		468 407		
	Crédit représentatif de titres (Provision pour dépréciation prélevée ou remise en garantie * (provisoirement constituée *) UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	VM					
	Impôts sur les bénéfices	VB	114 884		114 884		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VN					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP					
	Divers	VC					
	Groupe et associés (2)	VR	140 784		140 784		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	17 162		17 162		
	Charges constatées d'avance	VT	751 237	VU	751 237	VV	
RENOVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
		1		2		3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 102 459		1 102 459		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	94 281		94 281		
Personnel et comptes rattachés		8C	42 309		42 309		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 023		30 023		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	58 885		58 885		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 330		16 330		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 495 000		1 495 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	95 244		95 244		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAU		VY	2 934 530	VZ	2 934 530		
RENOVIS	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9		
I. RÉINTEGRATIONS							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		WE	WB		
	Autres charges et dépenses imputables (art. 39-4 du CGI)	WF		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexties D</i>))	RB	XW		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-HIS)	XX	XY		
	Amendes et pénalités	WJ	225	Charges financières (art. 39-1-3 ^e et 212 bis)	XZ	17	
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*					K7	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %			I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	XR	
		Déficits étrangers antérieurement débuit par les PME (Art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	225
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			WW		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					XB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					I6	
	Régime des sociétés mères et des filiales *	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)			XA		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :					WZ	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY
	Majoration d'amortissement *						XD
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 <i>septies</i>)	K9	Entreprises nouvelles 44 <i>septies</i>	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 <i>septies A</i>)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 <i>undécies</i>)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 <i>terdecies</i>)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 <i>octies</i> et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>septdecies</i>)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>Septuagies</i>)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 <i>quinquagies</i>)	PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 décies)	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)	XI				
		déficit (II moins I)	XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN					

10 MEDIAS

**Société par Actions Simplifiée au capital de 3.250.000 €
Siège Social : 123, rue Jules Guesde – 92300 LEVALLOIS PERRET
508 354 453 – RCS NANTERRE**

**ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**TEXTE DE LA PROPOSITION DE RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette comptable de 2.193 €, décide de l'affecter en totalité au poste « Report à nouveau » débiteur.

En outre, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette comptable de 2.193 €, décide de l'affecter en totalité au poste « Report à nouveau » débiteur.

En outre, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices.

o o o

Cette résolution, mise aux voix, ayant recueillie :

- voix pour : *26 000 000*
 - voix contre : */*
 - abstentions : */*
- est *adoptée*

Certifié Conforme

*Michel MOULIN
Président*



SAS 10 MEDIAS

123 rue Jules GUESDE
92 300 LEVALLOIS PERRET

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

EXPERTYS

EXPERTYS AUDIT SARL

Parc Cadera Sud
4 Avenue Ariane
33700 MERIGNAC

Tel : 05 56 50 54 50
Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

EXPERTYS



EXPERTYS AUDIT SARL

Membre du Groupe EXPERTYS

Société de Commissariat aux comptes

Adresse administrative : Parc Cadéra Sud - 4 Avenue Ariane - 33700 MERIGNAC

Tél : 05 56 50 54 50 - Email : expertys-audit@groupe-expertys.com

SAS 10 MEDIAS

123 rue Jules GUESDES

92 300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale des associés de la SAS 10 MEDIAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 10 MEDIAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point suivant :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mérignac, le 31/08/2020

Jonathan BEZ
Gérant
Commissaire aux comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DOCUMENTS VISES par le
DGFIP N° 2050 2020
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Adresse de l'entreprise 123 RUE JULES GUESDE

92300 LEVALLOIS PERRET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Numéro SIRET* 5 0 8 3 5 4 4 5 3 0 0 0 7 0

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Néant *

				Exercice N clos le, 13 11 22 2019		N-1 13 11 22 01 81	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMobilisations incorporelles	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	139 661	AG	135 060	4 601	4 601
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 752	AU	2 245	9 507	
IMMobilisations financières (3)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	7 600	CV		7 600	7 600
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	10 000	BI		10 000	10 000
	TOTAL (II)	BJ	169 013	BK	137 305	31 708	22 201
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			4 151
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	468 407	BY		468 407	439 868
	Autres créances (3)	BZ	255 668	CA		255 668	215 056
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	Disponibilités	CF	289 902	CG		289 902	23 061
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 162	CI		17 162	17 162
	TOTAL (III)	CJ	1 031 140	CK		1 031 140	699 298
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif*	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 200 152	IA	137 305	1 062 847	721 499
Renvois :	(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	10 000	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

BILAN - PASSIF avant répartition

DOCUMENTS VISES par le
DGFiP N° 2051 2020
COMMISSAIRE AUX COMPTESFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3...250...000.....)	DA	3 250 000	3 250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 119 490)	(5 243 584)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 193)	124 093
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
		DL	(1 871 683)	(1 869 490)
		DM		
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DN		
	Avances conditionnées	DO		
		DP		
DETTES (4)		DQ		
	Provisions pour risques	DR		
	Provisions pour charges	DS		
		DT		
	Emprunts obligataires convertibles	DU		
	Autres emprunts obligataires	DV	2 597 459	2 197 459
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DW		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DX	94 281	98 800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DY	147 546	182 736
Compte régul.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DZ		
	Dettes fiscales et sociales	EA	95 244	111 994
RENOVIS	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EB		
	Autres dettes	EC	2 934 530	2 590 989
Produits constatés d'avance (4)		ED		
TOTAL (IV)		EE	1 062 847	721 499
Ecarts de conversion passif *				
(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	IC		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF		
		EG	2 934 530	393 530
		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	336	FB		FC	336	944	
	Production vendue	FD	40 238	FE		FF	40 238	62 758	
	biens*					FI	1 460 037	1 103 198	
	services*	FG	1 459 337	FH	700	FL	1 500 611	1 166 900	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 499 911	FK	700	FM			
	Production stockée*					FN			
	Production immobilisée*					FO	21 714	730	
	Subventions d'exploitation					FP	702	227	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FQ	1 839	31 512	
	Autres produits (1) (11)					FR	1 524 866	1 199 369	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT		(28)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	527 870	552 618	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 064	6 738	
	Salaires et traitements*					FY	405 033	342 797	
	Charges sociales (10)					FZ	128 759	133 314	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	493	17 367	
			- dotations aux provisions			GB			
PRODUITS FINANCIERS	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 604	434	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 064 824	1 053 241	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	460 042	146 129	
	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
CHARGES FINANCIERES	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Définitions positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Définitions négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	460 042	146 129	

4 COMpte de RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Sous DOCUMENTS VISES par le DGFIP N° 2053/2020)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : 10 MEDIAS SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Exercice N		Exercice N-1
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(462 235) (36 547)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	(14 512)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 524 866
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 527 058
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 193) 124 093
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	833
	- Crédit bail immobilier	HQ	468
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	702
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	227
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		462 235	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

10 MEDIAS SAS

123 RUE JULES GUESDE

92300 LEVALLOIS PERRET

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

FIDUCIAIRE ARTES
85 AVENUE RAYMOND POINCARE

75116 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers 2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	TOTAL	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	139 661		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 752		
Emballages récupérables et divers				10 000
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL	1 752		10 000
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations		7 600		
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières		10 000		
	TOTAL	17 600		
	TOTAL GENERAL	159 013		10 000

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			139 661	139 661
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				11 752	11 752
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			11 752	11 752
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				7 600	7 600
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				10 000	10 000
	TOTAL			17 600	17 600
	TOTAL GENERAL			169 013	169 013

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	135 060			135 060
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 752	493		2 245
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 752	493		2 245
TOTAL GENERAL	136 812	493		137 305

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	493				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	493				
TOTAL GENERAL	493				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 000	10 000	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés	468 407	468 407	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	114 884	114 884	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	140 784	140 784	
Charges constatées d'avance	17 162	17 162	
TOTAL	751 237	751 237	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 102 459	1 102 459		
Personnel et comptes rattachés	94 281	94 281		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 309	42 309		
Impôts sur les bénéfices	30 023	30 023		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	58 885	58 885		
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 330	16 330		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 495 000	1 495 000		
Dettes représentatives de titres empruntés	95 244	95 244		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 934 530	2 934 530		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	1.0000	3 250 000			3 250 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	39 617
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	39 617

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	6 760
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 797
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	74 557

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation		17 162
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		17 162